

Approbation de la Convention de La Haye sur les accords d'élection de for

Madame, Monsieur,

Votre communication du 30 mars 2022, mettant en consultation le projet d'approbation de la Convention de La Haye sur les accords d'élection de for nous est bien parvenue et nous vous en remercions.

Au nom de la République et Canton de Neuchâtel, nous vous indiquons que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 22 juin 2022

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
L. KURTH

La chancelière,
S. DESPLAND